

AVIS. Messieurs les actionnaires de la BOUCHERIE CENTRALE ROUBAISIENNE sont informés que la seconde assemblée générale aura lieu le vendredi 19 courant, à 8 heures du soir, en la salle de l'hôtel des Sapeurs-Pompier.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS. Les amis et connaissances de la famille KUHIN-COCHETEUX, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame ELISE COCHETEUX, décédée à Roubaix, le 19 Mars 1875, à l'âge de 37 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux obsèques et saluts solennels qui auront lieu le dimanche 21 Mars 1875, à 4 heures, en l'église Saint-Martin.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impri-merie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

BELGIQUE. — Nous lisons dans le Courrier de l'Escaut: Cornil, qui à l'âme tendre, s'est décidé à révéler le secret de son évasion. On lui a dit que le personnel de la prison, soupçonné de négligence, sinon de connivence avec lui, allait avoir à pâtir de son escapade. Ce héros du vol, qui ne fait pas scrupule d'entrer dans les maisons et de les dégrader pendant la nuit, s'est ému à l'idée que de pauvres gardiens pourraient être injustement punis par sa faute.

« C'est, d'après ses dires, dans une grange du faubourg Morelle qu'il a couché depuis sa sortie de prison jusqu'à son arrivée à Bruxelles. C'est bien lui qui a rendu visite à M. Cauchies-Otte, comme nous l'avons conté, et qui lui a demandé un verre de bière. Cornil s'est déclaré formalisé de ce que des journaux l'aient comparé à Cartouche. » Voyez mes mains ; s'est-il écrié, elles sont blanches; celles de Cartouche étaient rouges; je ne saurais pas tordre le cou à un pigeon et je suis prêt à recevoir trois colottes plutôt qu'à en donner une. J'ai la manie du vol, je n'en disconviens pas; mais c'est plus fort que moi, je ne saurais pas la réprimer; et quand je vois une serrure, je ne résiste pas au désir de la faire sauter. »

Quoiqu'il en soit, on en a fait faire une toute neuve, bien solide et tout à fait perfectionnée à son usage, sans que l'on soit bien sûr cependant qu'elle puisse lui résister.

Heureusement, l'état de ses pieds et de ses jambes qui sont horriblement gonflés doivent lui faire désirer de prendre un assez long repos et l'on peut espérer que le romanesque voleur restera paisiblement dans sa cellule sans songer à la quitter au moins jusqu'à sa guérison.

Faits Divers. — L'architecte du palais de Versailles s'occupe en ce moment de choisir un local pour le Sénat. La combinaison qui paraît, dès à présent, devoir être adoptée, consisterait à donner au Sénat la salle du théâtre occupée aujourd'hui par l'Assemblée et à installer les députés dans des bâtiments que l'on construirait du côté de l'orangerie.

— Il résulte d'une statistique des journaux belges au 31 décembre 1874 que la Belgique compte 68 journaux quotidiens, 24 hebdomadaires, 20 bi-hebdomadaires, 13 paraissant trois fois par semaine, en tout 347.

— Hier, M. Vassal, commissaire de police du quartier du faubourg Montmartre, s'était transporté au domicile d'une femme accusée de vol, afin de procéder à une perquisition. Cette femme, en voyant tous ses meubles ouverts et livrés aux investigations de la justice, entra dans une telle colère qu'elle s'emporta en injures, en cris, en vociférations qui retentirent dans toute la maison. Le magistrat procéda néanmoins avec sang-froid et sortit ensuite, accompagné de ses agents; mais les émotions qu'il avait en la force de contenir pendant cette scène, lui causèrent ensuite une telle agitation qu'une réaction violente s'opéra en lui, et que, rentré à son bureau, il tomba frappé d'une attaque d'apoplexie. M. Vassal est âgé de plus de 70 ans, et malgré les soins pressés dont il est l'objet, ses jours sont en danger.

Le tribunal correctionnel de Tarragon a condamné à l'amende la femme B..., tenant un café à Arles, pour avoir exposé dans son établissement un buste

de la République coiffé d'un bonnet phrygien.

— Le Courrier Franco-Courtois raconte que le gendarmier de Sancey-le-Grand a opéré jeudi soir l'arrestation de deux individus qui étaient descendus la veille à l'hôtel Monnerot-Beure, venant de Landresse.

Ces deux individus, dont l'un est âgé d'une cinquantaine d'années et dont l'autre paraît avoir entre trente-cinq et quarante ans, avaient un accent allemand très prononcé; ils pénétraient dans les maisons des cultivateurs sous prétexte d'y vendre des faux, mais en réalité pour s'informer de l'importance de la commune, des chemins et sentiers qui traversent le pays, des productions locales et d'autres faits de ce genre. Ils offraient leurs faux à crédit et se souciaient très peu d'ailleurs d'en trouver le placement. Ils déjeûnaient dans une auberge voisine; ils mangeaient bien, buvaient sec et questionnaient sans cesse les aubergistes et les consommateurs.

L'arrestation les a tant soit peu déconcertés. Ils étaient munis tous deux d'une somme en or de 150 francs environ; ils ont été dirigés le soir même sur la prison de Beaune.

EXPULSION D'UN DÉPUTÉ ATHEE. — On écrit de Raleigh (Caroline du Nord), en date du 25 février: La Chambre des représentants de la Législature de l'Etat, après trois séances consécutives de nuit passées en délibération sur un projet de résolution portant expulsion de M. J. W. Thorne, député de County de Warren, pour non croyance à l'existence de Dieu avouée par lui dans une brochure qu'il a publiée à cet effet, a voté la nuit dernière cette résolution par 46 voix affirmatives contre 31 négatives.

« La Chambre, » Considérant que J. W. Thorne, député de Warren, a défendu et publié la doctrine blasphematoire et subversive de la constitution de l'Etat de la Caroline du Nord et de la morale publique, » Arrête: » Ledit J. W. Thorne est, par la présente, expulsé de son siège dans cette enceinte. »

La résolution avait été présentée par le député nègre de Granville. LES ROUERIERS D'UN BOUCHER. — En novembre 1874, l'inculpé Gustin ayant fait connaissance d'un honnête étalier, le sieur Hubert, profita de la confiance de ce dernier pour obtenir à l'essai un étal rue de Courcelles, 161. Quelques jours après, accompagné du brave étalier qui le croit solvable, Gustin se présente chez le sieur Desessarts, marchand de chevaux, il annonce qu'il vient d'ouvrir un étal où il compte faire de bonnes affaires et il achète, au prix de 1,500 fr. une jument payable contre livraison. Le garçon du marchand de chevaux arrive avec la bête, voit une boucherie ouverte, bien garnie, d'apparence sérieuse, il laisse la jument qu'on ne lui en remet pas le prix, et revient dire à son patron qu'on paiera le surlendemain. L'inculpé paraît effectivement au jour dit, mais il est sans argent comptant, et le marchand, à qui son garçon a raconté merveille de l'établissement, accepte deux billets que l'acheteur lui souscrit. Un cheval ne suffit pas, il faut une voiture. Le boucher s'adresse à un traître, le sieur Delaroché, qui en avait une à vendre, il lui fait visiter son étal, sa jument, gagne sa confiance et se fait livrer une tapissière de 700 fr., sur lesquels il paie 50 francs comptant et le reste en deux billets. L'un de 350 francs, l'autre de 300 francs. Il ne manque plus que les harnais.

Gustin se rend avec sa jument chez le sieur Painchaud, sellier, achète sans les payer différents articles d'écurie, commande un harnais complet, et, en attendant, s'en fait prêter un de la valeur de 100 fr. Voilà l'équipage au complet, il ne reste qu'à s'en servir. Accompagné d'un garçon étalier qu'il s'est procuré, le prévenu descend avec fracas de sa voiture aux abattoirs de la Villette, parle de son établissement, montre des cartes, des factures à son nom; il se fait livrer par le sieur Passavant, un boeuf de 513 fr., par le sieur Debaupré 12 moutons du prix de 311 fr., par le premier garçon du sieur Massot, 2 veaux de 222 fr. 50 c., par l'étalier du sieur Gallais, 2 boeufs du prix de 826 fr.

Selon l'usage du commerce de la boucherie, ces marchandises étaient livrées à crédit, payables à huitaine, soit le 2 décembre. Mais l'acheteur n'a rien de plus pressé que de les convertir en argent, il en conduit une grande partie à la halle, où il les fait vendre presque à vil prix. Le 2 décembre, jour du paiement, l'inculpé disparaît avec la jument, la voiture, les harnais et ce qu'il a pu toucher sur la vente de la viande, après avoir vainement tenté de se faire remettre par son étalier tout l'argent de la caisse. Une circonstance fortuite le fit arrêter quelque temps après, mais il ne restait plus du produit de tous ces vols que 17 fr. Ces créanciers ont dû se contenter pour toute consolation d'être assurés que le sieur Gustin ne fera pas d'autres dupes d'ici à 2 ans.

PROGRÈS DE DENTAIRE Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. Edouard VERBÉLÉ, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges. Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix MAISON A PARIS 4, Boulevard Poissonnière, 4. NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas empiéter la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — Succès garantis.

Nouvelles du soir

On écrit de Paris, le 19 mai 1875: « Les bureaux des trois groupes de la gauche se sont réunis hier pour s'occuper de la composition de la commission de permanence. Le centre droit a fait prévaloir les groupes républicains qu'il leur accordait onze places dans la commission sur vingt-cinq. »

« Les trois bureaux ont choisi les noms des onze membres de la gauche qui devront être portés sur la liste. Voici les noms choisis: » Gauche républicaine: MM. Humbert, Noël Parfait, Rameau, Lucet, Charles Brun.

« Centre gauche: MM. le comte Rampon, Scherer, Ernest Picard, Beaussière. » Union républicaine: MM. de Mahy et Laurent-Pichat.

« Deux sièges sont réservés au groupe Laverge pour MM. Denormandie et Antonin Lefèvre-Pontalis. » Parmi les douze noms arrêtés pour les droites, nous citerons MM. de la Rochefoucauld, Combar et d'Aboville, de l'extrême droite, et MM. Delsol, Adnet, Mettetal et de Jouvenel du centre droit.

« La plupart des journaux du matin; font ressortir l'importance de la réunion dans les bureaux aujourd'hui pour la nomination des diverses commissions. Ils recommandent, en conséquence, la plus grande exactitude aux députés. »

« Hier soir, au cirque des Champs-Élysées, a eu lieu, sous la direction de M. Charles Lamoureux, la 1^{re} audition d'Éra, oratorio de M. Massenet, paroles de M. Louis Galet. Cette œuvre qui fait le plus grand honneur à son auteur et dont l'interprétation a été d'ailleurs irréprochable, a obtenu un vif et légitime succès. »

« A l'issue de l'audition, M. Massenet a été réclamé par l'assistance, qui lui a fait une chaleureuse ovation. » Petite bourse du soir, 103,48. »

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix). NOUVELLES D'ALLEMAGNE. Berlin, 18 mars. — La Chambre des députés, après une discussion assez vive, a adopté sans modification les articles 1 et 2 du projet de loi relatif à la suppression de la dotation des évêques catholiques.

L'article 1^{er} a été adopté au scrutin par appel nominal par 263 voix contre 88. Pendant la discussion de cet article, un membre du centre, M. Wendt, a lu la récente encyclique du pape qui a servi de prétexte à la loi en discussion. De vives protestations ont accueilli cette lecture; mais le président a déclaré que le règlement ne l'autorisait pas à l'empêcher.

Pendant le débat sur l'article 2, M. de Bismark a fait observer que le gouvernement, en présentant cette loi, ne remplissait qu'un devoir de convenance en ne rétribuant pas ceux qui préchent et qui fomentent l'insurrection contre les lois de l'Etat. Que si l'on contestait au pouvoir souverain le droit de retenir par cette loi des sommes d'argent, il engageait ses contradicteurs à ne pas oublier que le pouvoir suprême a pour devoir de protéger le droit, de s'opposer au crime et de ne pas payer des traitements qui ne servent qu'à troubler l'ordre public, et à compléter le renversement des institutions.

Berlin, 18 mars. — La Post annonce que ses informations particulières lui permettent de confirmer la nouvelle donnée par les journaux, que le ministre des affaires étrangères aurait adressé à l'ambassadeur d'Allemagne à Rome une dépêche qui, appuyant sur l'idée d'une entente internationale pour parer aux empiètements éventuels de l'Etat, empêche-t-ils facilités par l'existence de la loi des garanties, recommande à l'ambassadeur d'agir dans ce sens auprès du gouvernement italien.

Berlin, 18 mars. — La protestation de l'évêque de Cologne contre la loi relative à l'administration des biens de l'Eglise catholique par l'Etat a été confirmée, par sa forme et par les idées qu'elle contient, l'opinion qu'on s'est formée dans les cercles gouvernementaux, par suite de différents rapports. On est de plus en plus persuadé, dans les cercles en question, que les évêques allemands persistent dans leur attitude et voient dans l'encyclique pontificale, provoquée par eux, un nouvel encouragement qui les excite à continuer sans le moindre adoucissement, la lutte contre le gouvernement allemand.

Dans une telle situation, on peut considérer comme tout-à-fait certain que le gouvernement continuera, avec l'assentiment complet du roi, de réaliser la transformation des rapports de l'Eglise et de l'Etat et renoncera à l'accord basé jusqu'à présent sur une confiance particulière envers les évêques pour exercer désormais les droits de l'Etat vis-à-vis de toute autre société religieuse. Ce changement de conduite se manifestera dans tous les actes du gouvernement royal sans donner lieu jusqu'à nouvel ordre à la présentation d'autres projets de loi pendant la session actuelle du landtag prussien.

UN DÉMENTI Rome, 18 mars. — Les Italiensche Nachrichten démentent catégoriquement les bruits répandus dans les journaux étrangers relativement à une prétendue note que le cabinet de Berlin aurait adressée au gouvernement italien sur une réforme de la loi des garanties pontificales. Cette note n'existe pas et n'y a jamais eu de conversation sur ce

sujet entre MM. Viconsti-Venosta et de Kendl.

MADEIR, 17 mars. — Le général Blanco part ce soir afin de reprendre le commandement de sa division, dans le Guipuzcoa. Barcelone, 18 mars. — Le général Nouvilas, plusieurs chefs, officiers et soldats qui étaient prisonniers des carlistes arrivent à Barcelone. Ils ont été échangés au nombre de 500 hier soir à Santrebon.

Vienne, 18 mars. — Don Alphonse, frère de Don Carlos, est arrivé à Frohsdorf, chez le comte de Chambord.

La suite de l'empereur d'Autriche, lors de son voyage à Venise, se composera de deux aides-de-camp généraux, de quatre aides-de-camp, du comte Andrássy, du baron de Hoffmann, chef de section au ministère des affaires étrangères, du baron Braun, directeur du cabinet de l'empereur, et de trois conseillers du ministère des affaires étrangères.

DERNIERE HEURE Paris, 19 mars, 1 h. 45, soir. On assure que les ministres diront aujourd'hui aux bureaux si le gouvernement peut indiquer les lois dont on juge la discussion indispensable avant la dissolution, mais il appartient à l'Assemblée de fixer la dissolution.

Plusieurs députés ont l'intention de proposer de ne pas supprimer les élections partielles, mais d'autoriser provisoirement le gouvernement à ne pas convoquer les collèges électoraux.

COMMERCE

AVIS DIVERS HAVRE, 18 mars. — Cotons. — Nous avons eu un peu plus de mouvement sur place, depuis hier, la filature tant en mouvement aux usines, surtout pour les cotons Sarat. On est ferme pour disponibles, et plus raide pour livrables. On a, en effet, refusé 70 fr. pour bonne marque de good fair Osmara. En cotons d'Amérique, nous avons aussi un peu plus de demande, et on a été raide pour livrable. On a fait de low middling cotons de 93 à 95 fr. 50, ce premier prix pour staines; du strict good ordinary Louisiana, sur échantillon, à 93 fr.; du low middling dito, en charge, à 98 francs. — A terme, il s'est traité du juin à 97 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 1.612 b. Café. — Le résultat de la vente hollandaise a produit un effet très favorable sur notre marché, et nous avons une demande beaucoup plus suivie, en même temps que les cours raffermissement. La bonne ressortie des cafés extra-primis, sur aide d'ailleurs au mouvement, et on a noté 200 s. St-Merc, 109 fr.; 800 s. Gonaves, à 104 fr.; 320 s. Cap, de 101 à 102 fr.; et 600 s. Jacmel, 91 fr. 50. — Dans les autres sortes, il y a aussi une meilleure demande, et on a fait 233 s. Guatemala, à 107 fr.; 838 s. Rio, à 90 fr.; 208 s. dito, à 97 fr.; et 400 s. Santos, à 104 fr. En outre, on a écoulé publiquement pour cause d'avaries 133 s. Jacmel, de 86 à 87 fr. et 600 s. Gonaves et St-Marc, de 88 à 103 fr.

Laines. — Nous avons à signaler la vente de 84 b. Br-Ayres suint, à 215 fr. les 100 kil., et 60 b. Br-Ayres ditto, à 205 fr. ditto. Crins. — Il a été de nouveau réalisé 30 b. Plata, cheval, à 145 fr. Bois de teinture. — On a payé 41 fr. pour 35,000 kil. campêche Carmen, coupe de Bordeaux, à livrer par Charles.

Stufs. — Hier à Paris, le cours moyen a été arrêté à 93 fr. 80 c. en clôture, on faisait 93 fr., tendance meilleure. Salaisons. — On peut coter les cours comme suit, sur place, tendance meilleure, par suite de la hausse à New-York: Longues bandes, 127 fr. 50; poitrines, 130 fr.; épaules, 26 à 27 fr., et jambons, 122 fr. 50.

Cours officiels de la Bourse

Table with 2 columns: Valeurs and Cours. Includes items like Cote de Paris, Cote de Lille, Cote de Roubaix, etc.

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

Table with 2 columns: Valeurs and Cours. Includes items like Huile de colza, Farine, etc.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE

Table with 2 columns: Valeurs and Cours. Includes items like Bœufs, Vaches, etc.

BOURSE DE LILLE

Table with 2 columns: Valeurs and Cours. Includes items like Cote de Lille, Cote de Roubaix, etc.

COURS DES HUILES DE LILLE DU 18 MARS.

Table with 2 columns: Valeurs and Cours. Includes items like Huile de colza, Huile de lin, etc.

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DU 18 MARS.

Table with 2 columns: Valeurs and Cours. Includes items like Sucre ind. 88 deg., Sucre en pain, etc.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 18 Mars 1875. Deux heures. — Le marché en général est plus faible. Nos Rentes ont débuté avec 15 c. de perte sur les cours de la veille; les tous avons eu moment quelques centimes de reprise, mais les tendances restent moins bonnes.

La réaction que nous signalons a pu être provoquée par les meneurs afin d'amener des réalisations, c'est ce dont il faut encore se méfier. Ce qui nous porte à faire cette supposition, c'est la brusquerie avec laquelle on vient de réagir, et cela sans motif sérieux.

Les actions du canal de Suez ont été offertes dans les premières minutes de la Bourse à 805; actuellement on les cote 825 fr. Les délégations sont complètement abandonnées, ce qui prouve que nous avons raison de conseiller à nos lecteurs de faire l'arbitrage des actions contre des délégations, surtout depuis les cours de 600 fr.

Les Autrichiens reprennent peu à peu l'avance de ces temps derniers; on les offre à 685 fr. Les Lombards ont fait 305 et 310. Les chemins français continuent à être délaissés de la spéculation. Les Banques hollandaises ont regagné quelques francs sur les cours d'hier; on les demande à 790.

La Rente italienne a suivi le mouvement général, elle est en perte de 80 c. à 72 1/2. Les journaux viennent d'annoncer l'émission par la Banque parisienne de 10,500 obligations rapportant 10 fr. par an et provenant des annuités départementales dues par le département des Bouches-du-Rhône.

L'amortissement de ces 10,500 obligations se fait en onze années. Les souscripteurs touchent 13 fr. de prime de remboursement et 9/10 d'intérêt. C'est, par la suite, un placement dont la souscription sera convertie plusieurs fois, on peut le certifier.

CHANGES ET MONNAIES

Table with 2 columns: Valeurs and Cours. Includes items like Londres, Amsterdam, etc.

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

Table with 2 columns: Valeurs and Cours. Includes items like Londres, Amsterdam, etc.

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

Table with 2 columns: Valeurs and Cours. Includes items like Londres, Amsterdam, etc.

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil. 2,437. Argent en barre 1000/1000 le kil. 212 80. Pièces de 5 francs 100/1000 le pair. Pièces de 2 francs 100/1000 le pair. Pièces de 1 franc 100/1000 le pair. Pièces de 50 centimes 100/1000 le pair. Pièces de 25 centimes 100/1000 le pair. Pièces de 10 centimes 100/1000 le pair. Pièces de 5 centimes 100/1000 le pair. Pièces de 2 centimes 100/1000 le pair. Pièces de 1 centime 100/1000 le pair.

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS. Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s. Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57, 2.22, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.45 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir. Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s. Roubaix à Tourcoing et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.

SANTÉ A TOUS

REVALESCIERE. Vingt-sept ans d'un invariable succès, combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, pleures, vomissements, anémie, chlorose, etc.

Cure N° 48,614. — M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de Maladie de foie, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62,986. — M^{lle} Martin, de Suppression des règles, Danse de Saint-Guy, de clarté incurable, parfaitement guérie par la Revalescière.

Cure N° 63,112. — E. Payard, de Gastralgie et Vomissements. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le crachoir de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845. — M. Boillet, curé, de 36 ans d'Asthme avec étouffement dans la nuit. Cure N° 70,421. — M. A. Spadaro, d'une Constipation opiniâtre de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois plus que la viande. Boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, et purgent le choléra ordinaire sans chauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Dépot à Roubaix chez M. Coille, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARBY et C^o, Place Vendôme, 26, à Paris.

Depuis dix années, l'Académie de Médecine de Paris n'avait émis de rapport favorable sur aucun médicament; elle vient de sortir de sa réserve en faveur du Fer du Dr GIRAUD. — Ce produit, éminemment tonique et reconstituant, contrairement à tous les ferrugineux, ne constipe pas et détruit même la constipation. Il développe l'appétit, guérit les pleurs, l'anémie, l'appauvrissement du sang, ranime les constitutions débiles et facilite la convalescence. Il est employé avec succès dans la diabète, l'atonie des divers organes, l'affaiblissement de la vue et la sénilité, dans les maladies nerveuses, telles que la chorée et l'hystérie. Chaque flacon porte la signature de Dr GIRAUD. — Dépot à Roubaix, pharmacie Coille. 8236

ALIMENTS DES ENFANTS

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le plus agréable déjeûner est le Biscuit de l'Arbre, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delagrènerie, rue Richelieu, 20, Paris. Se défier des contrefaçons. Dépot dans chaque ville.

CONTREFAÇONS

Les personnes qui font usage du Chocolat purgatif de Desbrière, devront vérifier, en achetant, si le sort bien de la pharmacie, rue Le Pelletier, 9, Paris, et si la boîte porte la signature de Desbrière. 8069

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION, Hémorroïdes, Migraines. — Ph. 24, r. Grammont, Paris. — Boîte 2.50. Poste 2.75. — A Roubaix, Descaumont ph. 26, Grande-Rue. 8702

SUCRE ORANGÉ PURGATIF

Ollagnier, pharm. chim. à l'Arbre (Rhône). La mûlleure et la plus agréable purgation. Dans toutes les pharm. Prix: 1 fr. Par la poste, 1 fr. 25.

DENTS ET DENTIERS PERFECTIONNES

Faciliter la prononciation et la mastication, en nécessitant aucune extraction de racine, et se posant sans aucune douleur. Succès garanti. DENTS et DENTIERS, système américain sans ressorts. Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication. HALLER-ADLER DENTISTE 66, rue d'Angleterre, LILLE

106, RUE NATIONALE, 106 (angle du Square Jussieu) LILLE MACHINES A COUDRE Véritables Américaines WHEELER & WILSON Unique méd. d'or, Paris 1867. Unique croix de François-Joseph, Exp. 1875, VIENNE. Aucune véritable Wheeler & Wilson sans la marque de fabrique ci-contre, qui se trouve sur le mouvement et sur le bâti. La fabrication de Wheeler & Wilson a dépassé les 800,000 comme numéros d'ordre. Ne confondez pas avec des machines anciennes annoncées ailleurs au dessous du cours. Le numéro d'ordre supérieur aux 800,000, se trouvant sur la plaque, est une garantie pour l'acheteur de profiter des derniers perfectionnements. Toutes les machines européennes de la véritable machine américaine W. & W. Seul dépot pour le Nord chez H. SEELING 106, RUE NATIONALE, 106